

CIRCUIT DECOUVERTE „ Les mineurs Wendel“



Photographie- Septembre 2012
©Musée Les Mineurs Wendel

Le circuit « les Mineurs Wendel » se déroule dans le **bâtiment administratif** du siège Wendel.

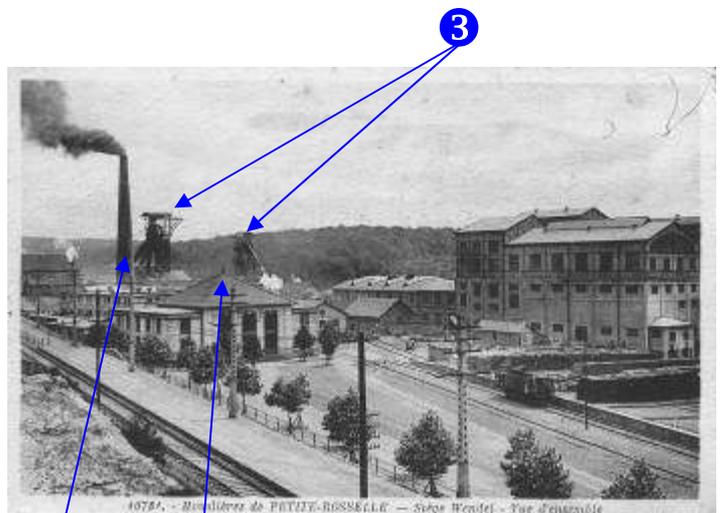
Inauguré en septembre 2012, celui-ci constitue désormais l'entité « Musée les Mineurs Wendel », illustrant certains aspects historiques et sociaux liés à la production du charbon dans le bassin houiller lorrain.

Les élèves, sur les traces des mineurs, effectueront le même trajet que ces derniers, lorsqu'ils arrivaient au siège Wendel pour prendre leur poste !

Avant d'être **nationalisé en 1946**, le carreau Vuillemin et le carreau Wendel étaient tous deux exploités de façon indépendante par la **compagnie des houillères de Petite Rosselle**.

Ce site a connu différentes phases d'expansion donnant lieu à d'importants travaux tout au long de son histoire. Il a compté jusqu'à 5 puits distants de quelques centaines de mètres seulement !

Ici, nous apercevons les chevalements de Wendel I et II **3**, respectivement foncés en 1866 et 1862.



Carte postale- Années 1920

C'est dans les années 1920 que le **bâtiment administratif 1** fut construit. La cheminée en second plan **2**, pourrait être celle évacuant les fumées des chaudières. Celles-ci servaient à

chauffer l'eau pour ensuite en récupérer la vapeur qui permettait d'actionner les pistons des machines à vapeur utilisées pour le déplacement des cages dans les puits.

À SAVOIR

Le bâtiment administratif abritait plusieurs bureaux situés à l'étage tout autour d'une coursière. Toute la hiérarchie constituée d'un chef de siège, d'un ingénieur principal, et d'ingénieurs responsables de différents départements y était rassemblée (ingénieur d'exploitation, ingénieur de travaux neufs, ingénieur d'aérage, ingénieur de roulage par exemple).

La direction générale des houillères de France était quant à elle basée à Freyming Merlebach. Surplombant ainsi le hall d'accueil, l'équipe de direction se trouvait aussi symboliquement „au-dessus de son personnel“.

De mémoire d'anciens mineurs, certains jours de grève, il est arrivé que des gardes viennent barrer l'accès à l'escalier pour empêcher une confrontation directe entre les deux parties !

Le couloir d'accès à la salle des pendus



Photographie- 1951
Mineurs avant la descente, puits 5 de Merlebach
© Archives départementales de la Moselle

Pour commencer le circuit « Les Mineurs Wendel », les enfants emprunteront un long couloir traversant le bâtiment sur toute sa longueur.

Construit à l'image de celui de la photo ci-contre, celui du siège Wendel étaient aussi percé de nombreuses ouvertures de part et d'autre, permettant ainsi la distribution vers plusieurs **salles de pendus**.

Levez la tête et vous apercevrez encore des **poulies**, témoins de l'affectation des lieux à cette période avant que les vitrines et autres installations ne viennent constituer maintenant le musée !

L'horloge qui y trônait, était là pour rappeler à chacun ses obligations ! En attendant l'heure de la cage pour la descente, certains mineurs fumaient une cigarette, la dernière avant d'arriver à la limite marquant la zone interdite.

La moindre étincelle pouvait en effet être lourde de conséquences en cas de présence de **grisou**, il était donc strictement interdit de fumer pour des raisons de sécurité !

À la remonte, si l'envie de fumer était toujours bien présente, il fallait néanmoins parfois s'en passer pour ne pas risquer de rater le bus qui reconduisait chacun dans sa localité !

À SAVOIR

À partir des années **1965**, des distributeurs de boisson ont été installés dans le couloir d'accès aux salles des pendus. Avant la descente ou à la remonte, les mineurs pouvaient remplir gratuitement leur bidon de boissons non alcoolisées (eau, menthe, citronnade...).

Cette mesure avait été prise pour les encourager à ne pas emporter d'alcool dans leur musette pour le **briquet** (nom donné au repas pris au fond).

En effet, la moindre imprudence ou perte de contrôle d'un seul mineur pouvait gravement mettre en danger toute son équipe, voire même au-delà avec parfois des réactions en chaîne. Une politique de prévention et de fréquents contrôles avaient ainsi été mis en place pour tenter de palier les problèmes d'alcoolisme à l'échelle collective.

La salle des pendus



Photographie- Mineurs dans la salle des pendus- 1955
© Archives départementales de la Moselle

Des chaînes placées sur des poulies permettaient de monter ou de descendre les **crochets**.

À l'origine, les salles de pendus n'étaient pas organisées telles qu'elles sont présentées au public maintenant.

Chaque mineur ne disposait en effet que d'un seul crochet qu'il utilisait à la fois pour suspendre ses **vêtements de travail** et sa **tenue de rechange**.

Ce n'est qu'avec la baisse des effectifs sur le siège qu'il fut possible de réaménager l'espace. Dès lors, les mineurs se déshabillaient dans la première zone (ici sur la photo) avant de passer dans celle attenante pour s'équiper avec un casque, un bleu de travail, des bottes et des gants.

Les ingénieurs, porions et chefs porions disposaient d'une salle de pendus qui leur était propre. Des casiers y étaient aménagés pour le rangement des tenues de ville et des effets personnels.



De part et d'autre de chaque ouverture d'accès, des **bouches d'aération** placées en hauteur, pulsaient de **l'air chaud** pour tempérer la pièce et sécher les vêtements de travail. La température sous terre augmente au fur et à mesure que l'on descend. Dans certains chantiers, il est arrivé qu'il fasse jusqu'à 35°, ce qui engendrait des conditions de travail extrêmement pénibles dans une atmosphère mêlant poussière, humidité, chaleur et bruit.

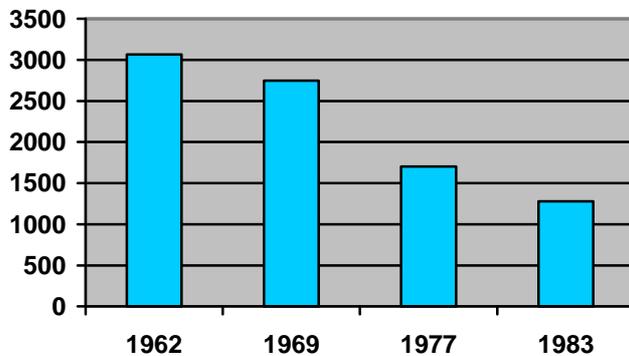
À SAVOIR

La baisse des effectifs a été constante depuis 1962 alors que, dans le même temps, la productivité n'a cessé d'augmenter.

Avant que ne s'amorce la politique de baisse de la production, c'est bien l'introduction d'une plus grande mécanisation dans les chantiers qui, en modifiant profondément les techniques de production, a expliqué la baisse du nombre de mineurs.

Evolution du nombre de crochets dans les salles des pendus au siège Wendel

Photographie- Septembre 2012
©Musée Les Mineurs Wendel



1962 : 3065 crochets

1969 : 2748 crochets

1977 : 2000 crochets (dont 1700 occupés)

1983 : 1400 crochets (dont 1280 occupés). Le nombre de crochets occupés permettait ainsi de connaître le nombre de mineurs employés à Wendel.

Les bains douches



Photographie-Femme frottant le dos de son mari.
Années 1920-collection particulière
Avec l'aimable autorisation de M Raymond Ruzinek

A SAVOIR

Les salles de bain douche n'ont pas toujours existé au siège Wendel. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, dans les années 1950, qu'elles furent progressivement installées ce qui constitua un progrès considérable. Avant cette date, les mineurs devaient attendre de rentrer chez eux en fin de poste pour se laver !



Photographie-Mineurs dans bains douches- 1973
© Archives départementales de la Moselle

À SAVOIR

Sur toute la longueur du couloir central, dans le prolongement de chaque salle de pendus, les salles des bains douche pouvait accueillir jusqu'à **150 mineurs à la fois**.

Un système de décalage était instauré à la descente comme à la remonte, afin de permettre à tous de profiter de ces installations.

L'eau était chauffée par une grosse chaudière à quelques kilomètres d'ici, au **puits Saint-Charles**. Elle était ensuite acheminée par des conduites souterraines pour être stockée dans quatre énormes réservoirs alimentant ainsi les douches à chacun des postes.

Le bureau des plaques

À SAVOIR

À l'embauche, chacun se voyait attribuer un numéro qu'il conservait par la suite aussi longtemps qu'il restait employé dans le même siège d'exploitation.



Photographie-
Collections du Musée Les Mineurs Wendel

À partir des années 1950, chaque mineur recevait ainsi une **plaque**, d'abord en cuivre, puis plus tard en fer blanc.

Chaque siège avait un modèle déposé qui lui était propre. Dans certains sièges, la plaque n'avait pas la même forme selon que l'on soit de poste de matin, de midi ou de nuit. Par la suite, le numéro n'était plus frappé mais apposé à l'aide d'un adhésif.

Lorsqu'il était équipé, chaque mineur de fond prenait sa plaque sur un panneau placé à la sortie de chaque salle des pendus.

Il la déposait ensuite au bureau des plaques. C'est là que personnel y procédait au pointage qui allait ensuite servir de base pour l'élaboration des fiches de paie.

Un système analogue existait pour les mineurs travaillant au jour (photo ci-contre).

Lors des dernières décennies, d'exploitation, des **badges électroniques** ont été mis en place, modifiant profondément toute cette organisation.



Photographie- 1947
Mineurs au bureau des plaques jour
Puits de Faulquemont
© Archives départementales de la Moselle

Les plaques étaient ensuite mises à la place des lampes chapeaux ou dans la fente sur l'étagère des caps lampes du numéro correspondant.

À la remonte, le mineur rangeait son matériel et reprenait sa plaque pour la replacer sur le panneau. Un nouveau cycle pouvait ainsi commencer le lendemain.

De cette façon, il était donc possible de contrôler à tout moment qui était au fond et surtout de vérifier en fin de poste si tous étaient bien remontés !



Photographie-1948
Centre des apprentis au puits Simon de Forbach
© Archives départementales de la Moselle

Les bancs de charge des cap lampes



Photographie- Janvier 2013
©Musée Les Mineurs Wendel



Photographie-Cap lampe-
© Collection Musée Les Mineurs Wendel

Continuant à progresser sur les traces des anciens mineurs, les élèves arriveront près des **bancs de charge**, l'un des tous derniers arrêts avant la descente au fond !
C'est ici que les gueules noires s'équipaient de leur **cap lampe** !

Apportant aux mineurs un éclairage puissant et de l'autonomie dans les mouvements, les caps lampes ont fait leur apparition au fond dans les années 1950 alors même que l'on utilisait toujours les lampes à flamme pour mesurer le taux de grisou mélangé à l'air.

L'accumulateur des caps lampes pesait environ un kilogramme et se portait dans une sacoche accrochée à la taille pendant toute la durée du poste. C'est lui qui fournissait l'électricité nécessaire pour alimenter la lampe fixée sur le casque tout au long du poste.

En fin de poste, le mineur la remplaçait à l'endroit de son numéro sur un banc de charge, directement relié à un chargeur. Un cadran placé juste au-dessus permettait de contrôler si la mise en charge s'effectuait correctement.



Photographie-René Blanrue
Revue Mineurs de France, mars 1953
©Musée les Mineurs Wendel

La lampisterie



Photographie- Puits Simon Forbach- 1976
Contrôle et nettoyage des lampes à flamme
© Archives départementales de la Moselle

Non loin de là, les élèves découvriront la **lampisterie**, laissée en l'état.

Celle-ci était un passage obligé pour descendre au fond. Sans éclairage, impossible en effet de prendre son poste, l'obscurité était le premier des obstacles !

Les **lampes à flamme** y étaient soigneusement démontées, nettoyées, chacune des pièces vérifiées ! Les joints, les tamis défectueux, les mèches consumées étaient changés, les réservoirs remplis.

Il s'agissait de maintenir le tout en parfait état de marche, pour garantir la sécurité de tous au fond !

À SAVOIR

L'étude des relevés de salaire et des registres d'embauche montre que les employeurs eurent régulièrement recours à de la main d'œuvre féminine dans les mines de charbon en Lorraine. Différents emplois, sans qualification ni formation particulières furent occupés par des femmes pour des salaires toujours très bas.



Carte postale-Femmes à la maintenance des lampes-
Lampisterie du puits 5 à Merlebach
© Archives départementales de la Moselle

Certaines d'entre elles, considérées à l'époque comme plutôt chanceuses, travaillaient ainsi à la lampisterie. En effet, bien que répétitif, ce poste était néanmoins moins éprouvant physiquement que celui occupé par d'autres femmes (voir ci-après). Nous savons maintenant qu'elles furent hélas exposées à l'amiante contenu dans certains joints.

La plupart du temps, les jeunes filles occupaient ces emplois jusqu'à leur mariage et reversaient leurs gains à leur père pour compléter les revenus de la famille.

L'utilisation du bois dans les mines de charbon fut toujours très importante, en particulier pour le boisage de kilomètres de galeries dans les chantiers en semi-dressants.

Des femmes ont aussi fait partie des équipes assurant la manutention de tonnes de billes de pins pour en assurer le stockage ou l'expédition vers les sièges demandeurs.



Carte postale-1914
Femmes au parc à bois de Gargan - Petite Rosselle
© Collection particulière M Deutsch

À SAVOIR

En France, une loi interdit le travail des femmes au fond en 1874 alors qu'il fallut attendre jusqu'en 1891 en Allemagne. Pendant la période de **l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne**, les registres attestent ainsi que trois d'entre elles descendirent au fond, **au puits Saint-Charles** à Petite Rosselle.

D'autres furent aussi affectées à différents postes de travail au jour, à l'égal des hommes. Elles participèrent ainsi à l'effort de guerre en 1914. À Merlebach par exemple, la compagnie de Sarre Moselle embaucha des jeunes femmes célibataires de moins de trente ans pour remplacer un tiers de l'effectif des hommes partis au front.

Le plus souvent cependant, tout comme les jeunes hommes à partir de 14 ans, elles étaient affectées au **triage** et au **criblage**, opération consistant à séparer le charbon des pierres, puis à le trier selon sa granulométrie avant qu'il ne soit envoyé au lavoir. Ces postes de travail étaient très pénibles, les blessures aux mains fréquentes, des blocs parfois très gros devaient être cassés à la masse. Seule une pause de 20 minutes était autorisée pour prendre son repas pour un poste de 8 heures !

C'est la mécanisation des lavoirs dans les années 1950/1960 qui mit fin à ce type d'emplois par les femmes.



Photographie-1947
Les femmes au criblage-triage manuel
Puits Cuvette, Freyming-Merlebach
© Archives départementales de la Moselle

La collection de lampes

Pour finir, les élèves découvriront les vitrines abritant les collections de **lampes à flammes** rangées chronologiquement témoignant ainsi des avancées successives. Aujourd'hui devenues des objets de collection, les lampes à flamme de différentes factures ont fait l'objet de très nombreuses recherches de la part des ingénieurs tout au long de l'exploitation minière.

Elles sont souvent associées à l'image que nous nous faisons du métier de mineur, même si elles furent définitivement interdites au fond, après la **catastrophe du puits Simon à Forbach en 1985 qui fit 22 victimes**. L'une des hypothèses avancée par les conclusions de l'enquête pointait la possibilité d'une lampe défectueuse comme étant à l'origine du sinistre.

À SAVOIR

Hormis leur fonction d'éclairage, les lampes à flamme étaient utilisées pour détecter la présence de grisou au fond.

C'est ainsi que les jeunes apprentis apprenaient à décrypter les informations données par l'auréole bleutée de la flamme. Selon le taux de grisou mélangé à l'air des galeries, cette dernière changeait de taille.

Au-dessus de 5%, le grisou devient **détonant**, ce qui a provoqué d'effroyables accidents dans l'histoire de l'exploitation des mines. Au-delà de 10%, il n'est plus

explosif, mais se substituant à l'oxygène, il entraîne une forme d'asphyxie. Les



Photographie-1948
Centre d'apprentissage de Faulquemont
© Archives départementales de la Moselle

Les **lampes à feu nu** comme celles présentées dans les collections du musée, ont été utilisées jusqu'au début du XIX^{ème} siècle ; elles sont aussi appelées **lampes raves**. La plupart du temps en fer, elles étaient constituées d'un réservoir rempli d'**huile** dans laquelle trempait une mèche. Le personnel de maîtrise possédait souvent des modèles plus travaillés en bronze ou en laiton, le bouchon surmonté d'un coq, symbole de vigilance. Les rallonges et crochets servaient à la fixer dans la galerie. Très dangereuses, car au contact direct du grisou, elles furent par la suite remplacées par d'autres modèles.

A SAVOIR

En Grande-Bretagne, à la suite d'un coup de grisou faisant 92 victimes en 1812, les exploitants miniers décidèrent de favoriser les recherches pour diminuer ce type de risque. Le chimiste **Humphrey Davy** et le machiniste **Georges Stephenson** expérimentèrent chacun de leur côté mettant au point des solutions différentes pour retarder le contact de l'air avec la flamme. La première **lampe de sûreté** fut ainsi testée au fond d'une mine de charbon en **1815**.

De son côté, l'Académie des Sciences belge organisa un concours en 1840, récompensant l'ingénieur **Mueseler** pour son invention (cage de protection de verre à 8 barreaux placée autour de la flamme).

L'**huile végétale** fut utilisée comme combustible dans les lampes à flamme jusqu'à la seconde



Photographie
© Archives départementales de la Moselle

moitié du XIX^{ème} siècle. Le fabricant saxon **Wolf** testa l'emploi d'**essence**. Dès lors, la chaleur dégagée par la flamme étant plus forte faisait éclater les verres. La composition des verres fabriqués par la **cristerie Baccarat** donna satisfaction quant à sa résistance. Elle en assura sa production jusque dans les années 1980. les lampes de type **Arras** fonctionnaient également avec de l'essence.



Photographie-© Collections du Musée Les Mineurs Wendel

À partir des années 1920, on introduit des lampes électriques à main **1c** Fonctionnant avec une pile sèche ou un accumulateur, elles pouvaient peser jusqu'à trois kilogrammes. L'ampoule étant protégée par un globe de verre épais.